

**Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides
Conseil d'administration
10 janvier 2018**

**Compte rendu d'une séance de travail du conseil de
quartier de Notre-Dame-des-Laurentides, le mercredi 10 janvier 2018, 19 h,
au Chalet Notre-Dame-des-Laurentides, 55, rue Moïse-Verret**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Michel Lambert	Président
Monsieur Jacques Turgeon	Trésorier
Madame Mireille Caron	Secrétaire
Monsieur Jocelyn Simoneau	Administrateur

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame Kim Girard	Administratrice
Monsieur Pierre Bégin	Administrateur
Monsieur Patrick Voyer	Conseiller municipal, district électoral des Monts

IL N'Y A PAS QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques
Madame Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

Aucun citoyen présent.

18-01-01 OUVERTURE

Monsieur Michel Lambert ouvre la séance. Il est 19 h 10.

Comme il n'y a pas quorum, aucune résolution ne pourra être adoptée ce soir.

18-01-02 ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Le président passe en revue l'ordre du jour.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

18-01-01	Ouverture	19 h 00
18-01-02	Adoption du projet d'ordre du jour	19 h 05
18-01-03	Adoption du procès-verbal du 6 décembre 2017	19 h 10
18-01-04	Suivis du procès-verbal du 6 décembre 2017	19 h 15
18-01-05	Période d'information du conseiller municipal	19 h 25
18-01-06	Questions et commentaires du public	19 h 35
18-01-07	Publicité pour une relève des administrateurs	19h 45
18-01-08	Rapport annuel 2017	19 h 50
18-01-09	Suivi des dossiers du plan d'action	19 h 55
	- Axe communication	
	- Axe développement économique	
	- Axe milieux naturels	
	- Axe sécurité	
18-01-10	Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 10
	- Correspondance et information	
	- Page FB	
	- Trésorerie	
18-01-11	Divers	20 h 20
18-01-12	Levée de l'assemblée	20 h 30

18-01-03 **AUCUN SUJET N'EST AJOUTÉ À L'ORDRE DU JOUR.
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2017**

Comme il n'y a pas quorum, il y aura adoption du procès-verbal à la prochaine séance.

Le président demande tout de même s'il y a des corrections à y apporter.

Madame Hélène St-Pierre souhaite une reformulation au Point 17-09-05, dernier paragraphe, 2^{ème} ligne : « Madame Hélène St-Pierre **fera une vérification auprès du conseil d'arrondissement.** ».

18-01-04 **SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2017**

Mur de soutènement : La conseillère en consultations publiques, madame Hélène St-Pierre, suggère de composer le 311 et d'adresser la question *À qui reviennent les responsabilités civiles?* Monsieur Jacques Turgeon s'engage à appeler.

Soirée des bénévoles : Il y a effectivement eu un oubli pour l'invitation aux deux conseils de quartier de Charlesbourg.

Parc du Bon-Pasteur : Un membre informe qu'il y a présence policière ces temps-ci près du parc Bon-Pasteur.

18-01-05 **PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL**

Le conseiller municipal est absent.

18-01-06 **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Aucun citoyen n'est présent.

18-01-07 **PUBLICITÉ POUR UNE RELÈVE DES ADMINISTRATEURS**

Les administrateurs échangent sur la nécessité de recruter de nouveaux administrateurs en vue de ne pas dissoudre le conseil de quartier.

Madame Mireille Caron a fait des démarches auprès du Centre d'action bénévole du Contrefort (CABC). Pour bénéficier de ses services, un organisme doit respecter certains critères soit : 1) être un organisme à but non-lucratif 2) desservir en tout ou en partie le territoire du CABC et 3) être administré par un conseil d'administration.

Le CQNDL répond à ces critères et peut par conséquent devenir membre corporatif. Il en coûte 40 \$ comme cotisation annuelle.

Afin d'initier déjà des actions pour favoriser le recrutement d'administrateurs, les membres présents conviennent de recourir au vote électronique auprès de l'ensemble des administrateurs du conseil de quartier pour obtenir d'une part, l'approbation de bénéficier des services du CABC afin qu'il aide le CQ à recruter des administrateurs et d'autre part, d'autoriser le paiement de 40 \$ à titre de cotisation annuelle.

La secrétaire de soutien préparera les libellés de ces deux résolutions et les fera parvenir au président. Ce dernier verra à acheminer celles-ci aux membres et à compiler les votes.

Les membres présents discutent également d'une démarche d'affichage dans les pharmacies, épiceries, CIUSS, CCAP, caisse populaire, ... présents dans le secteur afin de promouvoir le recrutement d'administrateurs. Un message paraîtra aussi sur le canal télévisé du CCAP.

18-01-08 RAPPORT ANNUEL 2017

Le président monsieur Michel Lambert a débuté la préparation du document. Il le fera suivre à la secrétaire de soutien pour révision et mise en page.

18-01-09 SUIVI DES DOSSIERS DU PLAN D'ACTION

Axe communication : Des actions sont entreprises pour faire connaître le conseil de quartier et recruter de nouveaux membres.

Axe développement économique : Rien à signaler.

Axe milieux naturels : Rien de nouveau dans ce dossier.

Axe sécurité : Des suivis sont attendus du conseiller municipal.

18-01-10 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Correspondance et information : Rien à signaler

Page FB : Madame Kim Girard assure la vigie.

Trésorerie : Le trésorier monsieur Jacques Turgeon informe qu'il a reçu un chèque de 1 500 \$ pour le renflouement du budget de fonctionnement. Le solde bancaire à ce jour est de 75,99\$.

On convient d'ajouter une troisième résolution par voie électronique pour approuver les frais de rédaction du présent compte rendu à la secrétaire de soutien.

18-01-11 DIVERS

Aucun sujet proposé.

18-01-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La présente séance se termine à 20 h 30.

Compte rendu rédigé par Francine Lafrenière

Signé

Michel Lambert, président

Signé

Mireille Caron, secrétaire